

3) Communications du Conseil administratif

Le président passe la parole à M. Locher, maire.

M. Locher fait part des communications suivantes :

Bâtiments et Infrastructures

Par courrier, daté 21 juin 2012, M. Pierre Klauser, président de l'ARPICO a fait part de l'intérêt des membres de l'association, concernant une mise en séparatif rapide de l'avenue des Arpillières.

Dans sa réponse, le Conseil administratif a indiqué que ce chantier était intimement lié à celui du CEVA, pour le tronçon compris entre la gare des Eaux-Vives et le chemin de Grange-Falquet.

Subséquemment, plusieurs séances de travail ont eu lieu avec le chef du projet Lot 7 CEVA.

Il ressort de ces divers entretiens qu'un projet de convention a été élaboré avec la Direction de projet CEVA/CFF SA.

À cet égard, une séance de coordination aura très prochainement lieu avec les représentants de la DGEau, ainsi qu'avec le bureau d'ingénieurs BBS, afin, entre autres, de convenir d'une clé de répartition des frais financiers liés, tant aux collecteurs compris entre Grange-Canal et Grange-Falquet, dans le périmètre de l'emprise du chantier CEVA, qu'au futur collecteur situé sur l'avenue des Arpillières.

Le projet de construction de collecteurs séparatifs entre le chemin de Grange-Falquet et la Seymaz longeant la future tranchée couverte du CEVA, ainsi que la construction d'un bassin de rétention, lequel devra être implanté avant le raccordement à ladite Seymaz, a fait l'objet d'une proposition d'honoraires du bureau d'ingénieurs Ott & Uldry sàrl, concernant les phases « projet » et « appels d'offres ».

Le Conseil administratif a décidé d'accepter cette proposition d'honoraires, laquelle s'élève à CHF 75'600.– TTC.

Ces honoraires seront repris, le moment venu, dans le crédit d'investissement qui fera l'objet d'un préavis, lors d'une prochaine séance de la commission Bâtiments et Infrastructures, puis qui sera, bien évidemment, sollicité auprès de votre Conseil.

Concernant le chantier d'assainissement du bassin versant du chemin des Écureuils, une séance, réunissant l'ensemble des partenaires concernés, ceci en présence des copropriétaires, a été convoquée le 18 juillet par la DGEau.

À cet égard, il convient de préciser que l'entreprise CIL SA, en charge de la réalisation de ce chantier, a reconnu les défauts constatés dans l'ouvrage.

L'entreprise reconstruira donc à sa charge les équipements défaillants.

Concernant l'état d'avancement du chantier de mise en séparatif dans le quartier de la Gradelle, il convient d'indiquer que la pose des conduites d'eau potable accrochées au mur du parking de la tranche 3, se trouve au droit de l'immeuble situé 5, chemin de la Bride.

La pose du collecteur d'eau usée, sur l'avenue des Cavaliers, se trouve au droit de la chambre A 8.

Tous les autres collecteurs sont désormais posés.

Concernant le bassin de rétention, l'étanchéité intérieure doit encore être réalisée, cette dernière constituant un préalable pour l'équipement de la salle des pompes.

Concernant les travaux dans le périmètre du préau de l'école primaire, la conduite d'eau potable a été remblayée, le 5 courant, et la préparation de la réfection des enrobés du préau a débuté le 11.

La pose de ces enrobés est prévue pour la fin du mois.

Le Conseil administratif a donné son accord à la signature, par la Direction de projet de la PPE « Nouveau Prieuré », d'un contrat de fournitures de chaleur et de froid entre cette dernière et les Service industriels de Genève (SIG).

Réunis en séance le 3 septembre dernier, les membres de la commission Bâtiments et Infrastructures ont été informés de l'état des lieux relatif à l'entretien des voiries communales.

À cet égard, le Conseil administratif entend confier un mandat externe, afin de prioriser les divers travaux à entreprendre à court, moyen et long terme.

Le Conseil administratif entend également informer les membres de votre Conseil, des divers travaux envisagés dans le cadre du projet de réaménagement complet de l'axe Frontenex-Rigaud.

Au préalable, cette problématique figurera à l'ordre du jour, lors de la rencontre, prévue le 27 courant, entre les Conseillers administratifs des Trois-Chêne et Mme Michèle Künzler, conseillère d'État en charge du DIME.

Elle sera également évoquée lors de la rencontre des magistrats Arve et Lac prévue le 15 octobre prochain.

Pour le reste, le Conseil administratif fait actuellement étudier l'installation de néons avec détecteur de présence, sous le préau couvert de l'école de Chêne-Bougeries.

Par ailleurs, le périmètre de la déchetterie de Mirany a été mis en propriété privée, permettant ainsi aux APM de verbaliser les contrevenants.

Finances

Comme indiqué aux membres de la commission Finances, lors de leur séance du 4 septembre dernier, le Conseil administratif entend présenter son projet de budget de fonctionnement communal 2013 lors de la séance des commissions Réunies, prévue le 26 septembre prochain.

Une présentation publique, concernant ce projet de budget, sera, par ailleurs, faite lors de la prochaine séance ordinaire d'octobre de votre Conseil.

À ce jour, le Conseil administratif s'est réuni, mercredi 12 courant, dans le cadre d'une « journée au vert », afin d'examiner plus avant une version préliminaire de ce projet de budget, ceci en présence de l'ensemble des responsables de services ou de domaines de l'administration communale.

Une séance du Conseil de la Fondation pour l'aménagement du village de Chêne-Bougeries devra prochainement être convoquée, afin de présenter les comptes 2011 de ladite fondation, lesquels auront été révisés par la société fiduciaire Antoine Gautier SA.

Au préalable, et conformément aux dispositions contenues dans les statuts de la fondation, il appartiendra au Conseil administratif de désigner les experts externes appelés à siéger au sein de la fondation.

Personnel

Concernant le personnel, je souhaiterais en premier lieu donner réponse aux questions posées par Mme Sobanek, lors de sa séance ordinaire du Conseil municipal du 20 juin dernier.

*Madame la Conseillère municipale,
Chère Madame Sobanek,*

Le Conseil administratif a, bien évidemment, relu à plusieurs reprises et avec la meilleure attention, l'extrait du procès-verbal de la séance ordinaire de votre Conseil du 28 juin 2012, concernant vos observations et questions relatives à la restructuration de l'administration communale décidée par notre Conseil et notifiée aux intéressés le 22 juin dernier.

À cet égard, vous n'êtes pas sans savoir que MM. Nicola Bellitto, Patrice Pradayrol et Pedro Rico, respectivement anciens responsables communaux des bâtiments, des

infrastructures et services extérieurs, ainsi que du service Finances et Comptabilité, ont formé recours par devant la Chambre administrative, concernant notre décision. À cet égard, et sans dévoiler plus avant la teneur desdits recours, il est, toutefois, piquant de constater que bon nombre de vos observations, en particulier celles relatives à l'externalisation des tâches précédemment accomplies au sein du service Finances et Comptabilité, ont été reprises quasi verbatim dans le cadre des écritures déposées par le Conseil de nos trois anciens collaborateurs.

Ainsi, vous comprendrez aisément que le Conseil administratif préfère réserver, en premier lieu, la primeur de ses propres observations à la Chambre.

Cela étant, soucieux tout comme vous « du respect de la personne humaine » pour vous citer, le Conseil administratif a réitéré, nonobstant les procédures judiciaires en cours, son offre d'accompagnement à la réinsertion professionnelle en faveur de ses trois anciens collaborateurs, dont un, au demeurant, a d'ores et déjà retrouvé un emploi au 1^{er} septembre dernier. Ce processus est toujours en cours et nous ne pouvons, bien évidemment, espérer qu'il aboutisse à des résultats concrets dans les meilleurs délais possibles.

Pour le reste, les contours exacts des postes des deux futurs collaborateurs ou collaboratrices appelé(e)s à épauler le secrétaire général dans les domaines technique et administratif sont actuellement en voie de finalisation, ceci avec l'aide de M. Maxime Morand, mandataire externe au bénéfice d'une très large expérience dans le domaine des ressources humaines.

Le moment venu, M. Morand participera au processus d'évaluation des quelques candidats retenus pour ces deux postes.

En parallèle, l'analyse de la structure mise en place afin de continuer à développer nos activités dans le domaine de la sécurité, de la prévention et de la jeunesse se poursuit.

En conséquence, votre Conseil sera informé, au plus tard lors de sa prochaine séance prévue à la mi-octobre, des résultats de cette analyse, ainsi que de la teneur des deux descriptifs de fonctions citées.

En date du 3 septembre dernier, Mme Stéphanie Hopkins et Mme Sylviane Veronese ont rejoint notre administration, en qualité d'auxiliaires de sécurité – contrôleuruses du stationnement, ceci sur la base d'un taux d'activité fixé à 50 %.

Rattachées au service Prévention et Sécurité, sous l'autorité directe du responsable de la Police municipale, leurs missions consisteront principalement à contrôler les zones bleues, ainsi qu'à accomplir diverses tâches en relation avec la prévention et la salubrité publiques.

Mme Arlette Mendonça a rejoint notre équipe de patrouilleuses et s'occupe de la sécurité des élèves de l'école de Conches, en compagnie de Mme Genolin.

Mme Diana Mannisi-Baud a repris, depuis le 27 août dernier, ses activités au sein du secrétariat de la mairie, ceci à un taux fixé à 50 %.

Mme Maryvonne Wittwer-Bechet a pris sa retraite au mois de juin et été remplacée par Mme Nazmije Kurti, en qualité d'aide-concierge à l'école du Belvédère.

M. Bernard Caseys, chef de projet « végétaux ligneux, santé des plantes et biodiversité » a fait valoir son droit à la préretraite et nous a quitté à la fin juillet.

Mme Houria Boughatan a été engagée comme auxiliaire pour le restaurant scolaire provisoire de l'école de Conches, ceci pour une durée initiale de 6 mois.

Deux apprentis en horticulture paysagère, MM. Jérémy Goldstein et Nicolas Sauthier ont été engagés au service des Parcs et Promenades.

Suite au départ de Mme Véronique Christen, un poste de secrétaire aux affaires sociales, à 80 %, a été mis au concours.

Un second poste a également mis au concours, à savoir celui de secrétaire accueil en mairie à 70 %.

Pour le reste, le Conseil administratif a décidé de nommer, en qualité de fonctionnaire à titre définitif, M. Donovan Schor, intendant de la salle communale Jean-Jacques Gautier.

Je relèverai encore que les membres de la commission du personnel nouvellement élue se sont réunis à plusieurs reprises afin d'élaborer un projet relatif aux statuts et aux missions prioritaires de leur commission.

Divers

Rapport d'activité numérique

Pour la deuxième année consécutive, nous avons choisi de retracer l'année sous la forme d'un rapport numérique qui vient d'être mis en ligne sur notre site Internet communal. Vous pouvez également le consulter sur un PC, mis à votre disposition dans le foyer du Conseil municipal.

Pour certains, je rappelle qu'il avait été décidé dès mai 2010, que le rapport de l'activité communale ne ferait plus l'objet d'une publication, mais d'une interface sur notre site communal. L'année dernière, trois communiers ont demandé à le recevoir sous format papier, alors que plus de 3000 internautes différents l'ont consulté en ligne.

Je vous invite à le parcourir, car il participe non seulement à une économie de papier et d'argent, mais également à un nouveau traitement de l'information, désormais très complète, agréable à la lecture et même dynamique. Une foule de liens, de photos, de coordonnées Internet, de vidéos permettent de naviguer à son rythme ou de creuser les sujets qui intéressent plus particulièrement.

Ce rapport est une rétrospective par rubrique des nombreuses activités organisées et des projets soutenus du 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2012, marquant le travail des autorités et de l'administration communale. Il reflète le dynamisme de notre Ville, et montre comment Chêne-Bougeries profile son développement pour les prochaines décennies. Il constituera certainement un excellent site de référence.

Le président, remercie M. Locher et avant de passer la parole à Mme Grandjean-Kyburz, conseillère administrative, excuse l'absence de M. Heimendinger, de M. Borda d'Agua et de Mme Wyss.

Mme Grandjean-Kyburz fait part des communications suivantes :

Elle informe que ce jour a eu lieu la traditionnelle sortie des Aînés dans la région des Trois Lacs. Elle aimeraient remercier tout spécialement M. Spinelli, président du Conseil municipal, Mme Sobanek, M. Favarger, M. Sapey, M. Lecour, Mme Saba et M. Borda d'Agua de les avoir accompagnés. C'était la seule date disponible pour pouvoir naviguer sur les Trois Lacs et elle coïncidait malheureusement avec la séance du Conseil municipal. Mme Grandjean-Kyburz les en remercie d'autant plus vivement. La journée a été magnifique, 260 personnes y ayant participé.

Mme Grandjean Kyburz annonce également que Théâtrochamp offrira aux aînés, le 12 décembre prochain, dans l'après-midi, à la salle communale, un spectacle d'Escalade. La commune offrira la marmite. Les membres du Conseil recevront également une invitation pour les entourer. Mme Grandjean-Kyburz informe également que lundi 17 septembre a eu lieu un forum à la salle J.-J. Gautier pour les aînés de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg, pour parler de leurs attentes concernant diverses activités et entendre leurs suggestions en vue d'animer le Club des Aînés. A la fin de la discussion, cinq personnes se sont proposées pour réfléchir avec des professionnels du CAD. De nouveaux entretiens auront lieu par la suite pour déterminer dans quelle direction le Club des Aînés entend aller.

Petite Enfance

Le BuPE a officiellement ouvert ses portes au 6, route du Vallon, le lundi 3 septembre dernier.

Pour le moment, deux permanences sont ouvertes au public :

- le lundi de 12 h 00 à 14 h 00 et
- le mercredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ou sur rendez-vous.

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des retours des parents que nous accueillerons, de leur disponibilité et de leurs besoins.

Une plaquette de présentation BuPE a été réalisée et commence à être éditée.

Le BuPE va donc gérer :

- les inscriptions en liste d'attente dans les institutions de la petite enfance,
- renseigner les familles
- informer sur la nouvelle politique tarifaire qui entrera réellement en vigueur à la prochaine rentrée (août 2013)
- faire des simulations de facture aux familles,
- gérer les inscriptions pour la nouvelle rentrée, selon les critères d'accueil édictés par la nouvelle politique communale en matière de petite enfance.

Deux rencontres ont eu lieu, respectivement les 12 juillet et 18 septembre 2012, entre des représentants du bureau Bonhôte & Zapata, architectes, des représentantes du comité et l'éducatrice responsable du jardin d'enfants « Les Castagnettes », Mme Marie-Françoise de Tassigny, mandataire, ainsi que M. Raphaël Gailland, secrétaire général, afin d'examiner diverses propositions d'aménagement du futur EVE « Les Castagnettes » à réaliser, en partenariat avec la Codha, dans le secteur Jean-Jacques Rigaud.

Cet espace, d'une surface d'environ 390 m², dévolu au jardin d'enfants fera l'objet d'une mise en PPE, dans le cadre d'un acte notarié à établir en lien avec l'octroi d'un droit de superficie (DDP) concédé par la commune à la Codha.

Écoles et Jeunesse

Les prévisions localisées d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire, pour la période 2012 – 2015, ont été finalisées par le SRED, à la lumière, entre autres, de la planification communale des logements en chantier adoptés ou en cours; ceci en coopération étroite avec les chargés de méthodologie du SRED, ainsi qu'avec la représentante du service d'urbanisme de la ville de Genève.

Par extension, mandat a également été donné au SRED afin d'obtenir une prévision pour la même période, à savoir celle comprise entre l'année civile en cours et 2015, concernant le nombre d'enfants âgés de 0 à 3 ans, notamment dans l'optique d'évaluer au mieux les besoins en matière d'espaces de vie enfantine (EVE) à réaliser dans le secteur de Conches.

Suite à la résiliation de la convention liant le Foyer « La Ferme », installé sur la parcelle propriété de la Fondation la Pommière, et l'association MiamaClap, le Conseil administratif a décidé de mettre provisoirement à disposition des élèves fréquentant le RestoConches la salle dite « de la Colomba », comme l'a dit mon collègue M. Locher.

Cette solution a nécessité l'engagement d'une aide auxiliaire, laquelle bénéficie du soutien, pour les préparatifs de mise en place de la salle, du concierge de l'école de Conches.

Cette solution d'accueil provisoire a fait l'objet de discussion, le 4 juillet dernier, avec MM. Rütsche et Diserens, respectivement directeur général de l'ACG et directeur du GIAP.

Un bilan, concernant le premier mois de fonctionnement du restaurant scolaire, sera fait le 26 courant, lors d'un entretien avec la présidente et les membres du comité de l'association MiamaClap.

Par courrier, daté 9 juillet, 2012, Mme Djamilia Zuber, présidente du comité du CRL, nous a fait part de l'intérêt manifesté par le centre, concernant l'utilisation, le moment venu, du bus scolaire communal.

Il a été indiqué à Mme Zuber que l'acquisition d'un nouveau bus scolaire, acquisition rendue nécessaire par une augmentation des effectifs moyens de bon nombre de classes de nos écoles, ne saurait avoir lieu avant 2013 et que, par ailleurs, les demandes d'offre pourraient prévoir, le moment venu, une clause de reprise du véhicule existant.

Mme Grandjean-Kyburz rappelle également le troc-vente du samedi 13 octobre à la salle polyvalente de l'école du Belvédère, de 09 h 00 à 12 h 00.

Prévention et sécurité

Concernant le projet « Façades nettes », après avoir terminé les premières visites des propriétaires concernés, à Conches, nos agents de Police municipale s'apprêtent à recommencer notre action “anti-tags”, sur le reste du territoire communal, ceci dès que les SIG auront terminé la première partie du nettoyage de leurs boîtiers. Pour le moment, sur 33 propriétaires contactés, 27 devis ont été demandés aux Ateliers du Vallon et plus de 20 nettoyages de murs tagués ont déjà été réalisés.

Le travail de respect des espaces publics, ainsi que l'objectif de voir les tags diminuer, restent néanmoins une tâche qui s'inscrit dans la durée, nécessitant des actions de prévention complémentaires.

Culture

La 5^{ème} édition du **festival BimBadaBoum** a connu un beau succès.

À noter qu'une convention liant les organisateurs du festival à notre ville et détaillant les obligations de chaque partie avait été signée le 15 août.

Saluons également la présence du stand de notre nouveau service de la Petite Enfance, partagé avec la ludothèque.

Mon collègue et maire, M. Jean Locher y a lu des histoires aux enfants. Nous les remercions tous pour leur investissement, malgré la chaleur qui fut parfois éprouvante.

Les prochains rendez-vous : une rentrée intense

Le second volet des **Conférences de Chêne** a débuté au début du mois et vous en avez reçu le programme envoyé en tout ménage.

Les deux prochaines conférences, prévues en octobre et novembre, à Chêne-Bougeries, traiteront des diversités religieuses (*La Suisse et ses diversités religieuses : chance ou obstacle pour le vivre ensemble ?* de Claude Bovay, le mardi 2 octobre à 20 h 30) et de la laïcité (*La laïcité à Genève et en Suisse, une contribution pour le vivre ensemble ?* le mardi 3 novembre à 20 h 30 par Sarah Scholl), thématique qui reçoit toujours un grand intérêt.

L'exposition « Jeux de Klee », qui se tiendra à l'Espace Nouveau Vallon, du 3 au 28 octobre, s'adresse plus particulièrement aux enfants de 5 à 12 ans, mais est proposée à tous, toutes générations confondues.

Exposition interactive, elle permet par différentes activités de connaître l'artiste Paul Klee, sa personnalité, sa vie, son œuvre.

Je vous rappelle que le vernissage est fixé au jeudi 2 octobre, à 18h30.

Nous avons proposé des visites guidées aux classes, les matins et en début d'après-midi. Destinées en priorité aux écoles de Chêne-Bougeries, ces visites sont offertes à toutes les écoles du canton puisqu'une annonce est parue dans « l'Art et les enfants » site du Département de l'instruction publique.

Samedi 13 octobre, à la salle communale, se tiendra la 7^{ème} édition de « **Tendances** », journée qui proposera des ateliers, le matin et l'après-midi : atelier de chocolat, pour « customiser » et réaliser un personnage tendance en chocolat, avec possibilité, pour qui le veut, de le manger ensuite... Atelier de découverte musicale : jouer des instruments peu connus, apprendre des chansons et des comptines et, pour les adultes, un atelier avec dégustation afin d'apprendre à marier fromages et vins et à découvrir des accords parfois surprenants.

Les inscriptions se font à la réception de la mairie ou par téléphone, avec possibilité de payer au moment de l'atelier.

En soirée, le spectacle de Charlotte Normand, jeune artiste française, abordera avec humour le thème très sérieux de l'écologie.

Le spectacle a été joué 150 fois à Paris et s'est produit en tournée en France et à l'étranger.

Nous vous proposons deux invitations au spectacle. Un message électronique vous sera adressé en début de semaine prochaine.

Enfin, je vous annonce d'ores et déjà les journées que nous consacrerons à Jean-Jacques Gautier, pour célébrer le centenaire de sa naissance. M. Spinelli a tantôt évoqué l'inauguration prévue demain 21 courant du nouveau Centre de l'APT.

Placées sous la thématique de « La Suisse, les suisses et les droits humains », elles proposeront du 2 au 4 novembre, un forum qui réunira, sous réserve de confirmation,

Mmes Ruth Dreifuss, Fabienne Bugnon et Rama Mani, ainsi que M. Cornelio Sommaruga. Ces réunions se font sous l'égide de M. Ali Agraniou de l'Association DiverCsités.

Réservez d'ores et déjà ces dates.

Le président remercie Mme Grandjean-Kyburz et passe la parole à M. Karr, conseiller administratif.

M. Karr fait part des communications suivantes :

M. Karr souligne en préambule qu'à l'époque encore insouciante où il était conseiller municipal, il se souvient que les communications du Conseil administratif lui semblaient toujours trop longues. Aujourd'hui, il a le pénible devoir d'en rajouter parce qu'il s'est passé beaucoup de choses cet été dans son dicastère. Il essaiera donc d'être aussi court que possible, mais cela prendra le temps nécessaire

Territoire

Plan directeur communal (PDCom) et plan directeur des chemins pour piétons de Chêne-Bouggeries ainsi que le plan directeur cantonal Genève 2030

Le Conseil administratif a accueilli M. François Longchamp, conseiller d'État en charge de l'Urbanisme, le 30 août, à la mairie.

L'objectif premier de la séance consistait essentiellement à faire le point au sujet du PDCom, accepté le 15 décembre 2011 par votre Conseil, mais dont le processus d'approbation a été mis en suspens par le Canton, ceci en lien avec l'élaboration en cours d'un projet de Plan directeur cantonal Genève 2030 (PDCn Genève–2030) révisé.

Ce projet sera vraisemblablement présenté au Grand Conseil d'ici la fin de l'année.

À cet égard, nous avons tenté de faire le point sur le plan directeur cantonal et sur son évolution; malheureusement, nous n'avons rien appris de nouveau. Il nous a simplement été indiqué que le PDCn Genève–2030 allait clarifier les principes de densification de la zone villas, ceci afin de répondre aux interrogations de plusieurs communes.

À la suite des résultats de l'étude du PSD 03, la planification souhaitée par le Canton devrait être davantage précisée concernant le territoire communal. La densification le long des axes de mobilité pourrait constituer également un processus à négocier avec les instances cantonales, ceci selon des modalités de réalisation à définir.

PSD 03

Le PDCom a été présenté aux membres de l'équipe mandataire du PSD 03.

Ces derniers ont également eu l'occasion de rencontrer notre président du Conseil municipal, M. Spinelli, ainsi que M. Heimendinger, président de la commission Territoire. Ils ont été, notamment, informés sur l'ensemble de la planification des logements en chantier, adoptés ou en cours pour la période 2012 – 2017.

Au niveau communal cela représente actuellement un total estimé à plus ou moins 2'014 logements.

Afin de sensibiliser les mandataires et les représentants du Canton concernant divers périmètres ou problématiques communales, un safari urbain à vélo, d'une durée de quatre heures, a également été organisé, en plus de la présentation du PDCom.

À l'issue de cette visite, plusieurs modalités ont pu être présentées et précisées afin que l'État organise au mieux des tables rondes avec les élus politiques, les associations et la population concernées, ceci au début de l'année prochaine.

PLQ Challandin

La procédure d'opposition relative au PLQ Challandin a été mise à l'enquête publique par le Canton du 20 juillet au 15 septembre 2012.

Aucune des propositions ou améliorations issues du processus de concertation n'a été prise en compte dans le cadre du projet qui a été mis à l'enquête publique. Il s'agit donc strictement de celui qui avait fait l'objet d'un préavis défavorable e de votre Conseil en 2010 déjà.

Compte tenu de ce parti pris, le Conseil administratif vient de former opposition afin de faire valoir, tant le résultat du préavis négatif émis par la votation populaire du 27 novembre 2011, que la teneur de la délibération prise par votre Conseil, lors de la séance 15 décembre 2011.

PLQ Odier - Chevillarde

Pour mémoire, la Commune a fait opposition au projet de PLQ, suite au préavis défavorable de votre Conseil, en date du 13 octobre 2011, et suite à la mise à l'enquête de la procédure d'opposition, laquelle a couru du 27 mars au 11 mai 2012.

Le Conseil administratif a pris connaissance, par l'intermédiaire du communiqué de presse du Conseil d'État du 5 septembre, que ce dernier préconise au Grand Conseil de rejeter l'opposition formée par la Commune.

Nous demanderons, par décision du Conseil administratif, à être auditionnés par le Grand Conseil, avant le vote de cette résolution.

Parcelle communale à Rigaud – attribution d'un DDP à la CODHA

L'exposition consacrée au projet novateur de coopératives d'habitations, qui verra le jour dans le quartier Rigaud à l'horizon 2015, a été inaugurée le 30 août dernier devant un public nombreux et très intéressé.

Le public a pu découvrir les résultats d'un concours d'architecture original auprès de cinq coopératives d'habitations, portant sur la dernière parcelle vierge en mains communales, à savoir un terrain de 8'645 m², sis sur la route Jean-Jacques Rigaud.

En accord avec le plan localisé de quartier « route Jean-Jacques Rigaud », les autorités ont privilégié l'option d'un projet de coopératives d'habitations réalisé moyennant un droit de superficie et prévoyant 70% de loyers correspondant à ceux pratiqués dans les LUP

Au terme du concours, le jury, composé d'élus et de professionnels, a recommandé le projet de la coopérative CODHA, Coopérative de l'Habitat Associatif - Bonhôte et Zapata, bureau d'architectes.

Ces derniers sont venus expliquer leur projet et répondre aux nombreuses questions qu'il suscite, lors d'un café-croissant offert par la commune, samedi 1er septembre, réunissant quelque 60 personnes. Rappelons qu'entre 15 et 20 personnes par jour sont également venues voir l'exposition pendant les périodes d'ouverture, entre le 30 août et le 30 septembre, en plus d'une centaine lors de l'inauguration. On peut donc modestement parler d'un certain succès pour cette exposition. M. Karr tient ici à remercier de leur travail M. Schor, intendant de la salle communale ainsi que M. Gilberto Joao du Service des routes qui a confectionné avec son équipe les panneaux d'exposition, Mme Robert, du Service culture et Mme Caccia pour leur précieuse aide dans le domaine de la promotion, enfin et surtout M. Philippe Rüegg, Service du territoire, sans qui l'exposition en question n'aurait pas eu lieu.

CEVA – mesures compensatoires transitoires

Le chantier CEVA a des répercussions paysagères et environnementales conséquentes sur le territoire communal, au vu des nombreux abattages d'arbres et de haies réalisés ou à venir le long de son tracé. Je vous rappelle qu'entre la gare des Eaux-Vives et la CEVA, il est question de 779 arbres à abattre, sans compter les nombreuses haies.

En vue de remédier, de manière modeste, à cet impact négatif, et ceci dans le cadre des mesures compensatoires de protection de l'environnement prévues par la Confédération, différentes options sont envisagées en faveur de la faune actuelle.

Afin que cette dernière puisse trouver un refuge durant le chantier CEVA, la Commune va mettre à disposition deux emplacements, situés sur des parcelles communales, réservés à l'installation provisoire d'une quille de chêne et de deux tas de ballast. Ces mesures de compensation, pour modestes qu'elles soient, ont été présentées en commission Mobilités-nature-environnement.

CEVA – mise à l'enquête publique

CEVA a mis à l'enquête publique, du 12 septembre au 12 octobre prochain, les évolutions envisagées au niveau de la gare des Eaux-Vives et du profil.

Ces modifications concernent principalement la commune de Genève, mais néanmoins le dossier intégral est disponible au Service du Territoire.

Mobilités-nature-environnement

Zone bleue « macaron »

Donnant suite aux diverses prises de positions exprimées par votre Conseil, lors de la séance du 28 juin 2012, un projet de zones bleues délimitant le territoire communal à 4 zones, au lieu des 6 initialement prévues, est en cours de traitement auprès de la DGM, ceci sur la base des recommandations et conclusions contenues dans une étude complémentaire confiée au bureau Urbaplan.

Les honoraires relatifs à ce mandat, d'un montant de CHF 12'960.– TTC, ont été imputés sous rubrique 79.0100.318.04.

Ils seront repris dans le cadre d'un futur crédit d'investissement relatif à d'éventuels aménagements

La procédure de consultation publique sera lancée cet automne.

En fonction de l'enquête publique et du délai de traitement des observations, la mise en œuvre de la zone bleue « macaron » devrait vraisemblablement intervenir au printemps 2013, espérons-le, simultanément avec celle de Thônex, sachant que Chêne-Bourg est un peu en avance.

Concernant la Voie Verte CEVA toujours, mais sous l'angle mobilité, un courrier commun des trois magistrats chênois en charge du dossier a été rédigé, indiquant que les communes concernées seraient disposées à financer les aménagements situés sur le domaine communal, permettant un accès à la future Voie, laquelle doit, toutefois, être considérée comme une voirie cantonale, subséquemment être aménagée et entretenue exclusivement aux frais du canton.

Il est, par ailleurs, envisagé qu'un mandat soit confié, au courant de cet automne, à un mandataire externe chargé de dresser un inventaire des nombreuses promesses faites par les autorités cantonales dans le cadre de ce dossier, ainsi qu'un inventaire des réalisations qui seront *in fine* envisagées.

Cette étude portera également sur les souhaits d'aménagement retenus par les communes concernées.

Concernant le projet dit « vélos en libre-service », le Conseil administratif a reçu, le 23 août dernier, MM. Sabatier et Burri, respectivement responsable des projets clients au TPG et ingénieur mandataire,.

Une présentation détaillée de ce projet sera faite lors de la prochaine séance de la commission Mobilités-Nature-Environnement, désormais prévue le 10 octobre prochain.

Concernant le prix de vente 2013 des cartes journalière CFF, actuellement vendues à perte au prix unitaire de CHF 35.–, le Conseil administratif a décidé de fixer ledit prix de vente à CHF 40.–, ceci sous réserve d'une harmonisation tarifaire avec les 2 autres communes chênoises. Ces cartes seront donc toujours vendues à perte, mais celle-ci sera moindre.

Cette problématique fera toutefois l'objet d'une discussion lors de la prochaine séance des Conseils administratifs des Trois-Chêne, prévue le 27 courant.

4) Propositions du Conseil municipal

4.1 "Du logement pour nos enfants et nos parents : clés pour une politique communale de l'habitat équitable et écologique" : vote d'un crédit budgétaire supplémentaire 2012 (CHF 60'000.– TTC) et moyens de le couvrir

Le président passe la parole Mme Tiercy.

Mme Tiercy souligne que depuis treize ans qu'elle siège au Conseil municipal, elle a souvent eu l'occasion de participer à des discussions concernant la création de logements. Chacun a pu dire ce qu'il pensait et surtout ce qu'il ne voulait pas. Parfois, comme dans le cas de Rigaud, chacun a pu donner les critères qui lui tenaient à cœur. Mais, une fois les plans préavisés, tout échappe aux membres du Conseil : pour qui construisons-nous, comment habite-t-on dans la Commune, parvient-on réellement à assurer une stabilité sociale à laquelle la Commune aspire ? Donc, la réflexion de ce soir consiste à se pencher sur la création d'un forum pour parler de toutes les questions entourant le logement. C'est la raison pour laquelle le groupe des Verts de Chêne-Bougeries propose la création d'une commission ad hoc du logement chargée, en coordination avec le Conseil administratif, mais également de cas en cas avec d'autres commissions municipales, d'ouvrir le débat pour formuler ensuite des réponses afin de parvenir à mener une politique équitable et écologique du logement. Parler de logement *équitable*, c'est permettre par exemple aux enfants de Chêne-Bougeries et à leurs parents de rester sur la Commune au fur et à mesure de leurs besoins, c'est favoriser les liens entre les générations, c'est aussi réfléchir en particulier sur la manière d'affecter au giron communal la part des obligations LUP. Est-il possible de créer des logements pour la classe moyenne, quels sont les critères qui doivent pondérer l'attribution de logements appartenant à la Commune ?